

MATURITÉ SPÉCIALISÉE, DOMAINE SOCIAL

Expérience professionnelle spécifique : objectifs

Objectifs généraux :

Les expériences professionnelles dans le domaine social ou éducatif doivent permettre à la personne candidate de :

- tester ses aptitudes à exercer une activité professionnelle, en se confrontant à des situations concrètes et une population dans le domaine des métiers de l'humain;
- découvrir des modes d'intervention de l'action sociale ;
- expérimenter son aptitude au travail en équipe ;
- s'interroger sur sa relation au bénéficiaire ;
- apprendre à formuler une problématique s'appuyant sur l'expérience pratique ;
- faire des liens entre des connaissances théoriques et des situations ou des modes d'intervention observés sur le terrain ;
- affirmer sa motivation dans la poursuite d'études au niveau HES.

Objectifs spécifiques :

Sous la supervision de la personne référente du lieu de stage, la personne candidate prépare et rédige des objectifs spécifiques de l'expérience professionnelle qui s'inscrivent dans les objectifs généraux de la maturité spécialisée.

Les objectifs spécifiques de l'expérience professionnelle sont validés lors de la séance tripartite initiale. Dès la semaine suivante débute la rédaction hebdomadaire d'un journal de bord dans lequel la personne candidat-e évalue régulièrement la réalisation de ses objectifs.

En cours de stage, la personne référente de l'institution échange régulièrement avec la personne candidate sur les observations amenées par cette dernière, sur le suivi et la réalisation des objectifs de l'expérience professionnelle.

Sur la base des objectifs spécifiques, la personne candidate établit son rapport de stage qui fait partie intégrante de son travail de maturité spécialisée.